

Protocole d'accès à la piscine des Bannettes **à destination de tous les usagers de la piscine**

Préambule:

Aucune étude concernant la survie du SARS-CoV-2 dans l'eau de piscine n'est disponible à l'heure actuelle. Pour autant, l'eau des piscines ne semble pas un lieu propice pour la survie et le développement des virus. Les virus de la famille des coronavirus sont trop fragiles et survivent trop peu longtemps dans le milieu extérieur pour se transmettre dans les piscines.

L'eau des piscines publiques est filtrée, désinfectée et désinfectante. Les traitements de l'eau, lorsqu'ils sont bien maîtrisés, permettent de répondre aux normes physiques, chimiques et microbiologiques fixées par la réglementation sanitaire et sont capables d'éliminer les micro-organismes -dont les virus -sans irriter la peau, les yeux et les muqueuses.

Cependant, afin de limiter le risque de transmission du virus entre baigneurs, ces mesures de désinfection doivent impérativement s'accompagner de règles strictes en matière d'hygiène, de comportement et distanciation physique ainsi que d'une limitation de la capacité d'accueil des établissements.

Le présent protocole repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé et le Haut Conseil de Santé Publique.

Ce protocole repose sur cinq piliers fondamentaux :

- la limitation de la fréquentation dans l'établissement et le bassin.
- le maintien de la distanciation physique.
- l'application des gestes barrière.
- le nettoyage et la désinfection des locaux et équipements sanitaires.
- la formation, l'information et la communication auprès du personnel et des usagers;

Préconisations:

- La Fréquentation Maximale Instantanée (FMI) est maintenue à 65 baigneurs en simultané (4m² par baigneur)
- Les casiers sont condamnés jusqu'à nouvel ordre.
- Les sèche-cheveux sont condamnés jusqu'à nouvel ordre.
- Le port du masque est obligatoire pour les adultes et les enfants de plus de 11 ans dans tout l'établissement jusqu'au bassin.
- Aucun matériel pédagogique et de nage ne pourra être prêté (*pour les groupes cf annexe1*).

Circulation dans l'établissement:

Entrée:

Dans le hall d'accueil le port du masque est obligatoire pour les personnes de plus de 11 ans.

Une solution hydroalcoolique est disponible sur le comptoir.

Le paiement de l'entrée se fait en chèque ou en espèce. Pour les espèces merci de prévoir l'appoint.

A chaque venue, votre nom et numéro de téléphone sont consignés dans un registre pour permettre la tracabilité des entrées. Ces données seront transmises aux autorités compétentes le cas échéant.

Le déchaussage se fait au niveau du banc rouge dans le hall. Les chaussures sont entreposées dans le meuble prévu à cet effet en veillant à maintenir un écart entre elles. Le vestiaire d'entrée est celui des femmes pour **tous les usagers**.

Vestiaires / sanitaires:

Le port du masque est obligatoire dans cet espace.

Seules les cabines individuelles sont disponibles (*pour les groupe cf annexe 1*). Tous les effets personnels doivent être rangés dans un sac.

Le passage par les toilettes est fortement recommandé **avant** l'accès au bassin pour éviter le croisement des personnes au niveau du pédiluve.

La douche savonnée est obligatoire **avant** de rentrer dans le hall du bassin. Un distributeur de savon est à disposition et une douche sur deux est condamnée.

Bassin:

Les sacs contenant les effets personnels des usagers sont déposés sur les bancs en veillant à conserver une distance suffisante avec les affaires des autres usagers.

Le masque sera être retiré à ce moment là.

Seul le matériel de nage est autorisé au bord du bassin. Aucun matériel ne pourra être prêté (*pour les groupes cf annexe 1*).

Le port du bonnet de bain est obligatoire dans le bassin pour tous les usagers sans distinction de volume ou longueur de cheveux.

Sortie:

Le retour se fait par le vestiaire des hommes pour **tous les usagers** avec le masque sur le visage.

Une douche sur deux est condamnée.

Seules les cabines individuelles sont disponibles.

Les sèche-cheveux sont condamnés.

Le rechaussage se fait dans le hall d'accueil sur le banc rouge.

ANNEXE 1 : Cas particulier des groupes:

L'accueil des groupes scolaires, institutions spécialisées, associations se fera avec un protocole adapté par rapport à celui du public.

Pour les associations un référent COVID devra être désigné, pour les autres structures, le responsable du groupe sera d'office le référent COVID.

Circulation dans l'établissement:

Entrée:

Dans le hall d'accueil le port du masque est obligatoire pour les personnes concernées de plus de 11 ans).

Une solution hydroalcoolique est disponible sur le comptoir.

A chaque venue, Une listes de toutes les personnes qui sont rentrées dans l'établissement devra être établie et transmise au chef de bassin ou au maître-nageur présent. **Cela comprend les enfants ou adhérents, les encadrants et les parents le cas échéant.**

Le déchaussage se fait au niveau du banc rouge dans le hall. Les chaussures sont entreposées dans le meuble prévu à cet effet en veillant à maintenir un écart entre elles.

Vestiaires / sanitaires:

Le vestiaire utilisé (côté homme ou femme) est celui qui vous aura été attribué, aucun changement ne sera possible (cf annexe 2).

Le port du masque est obligatoire dans cet espace.

Les cabines ainsi que les vestiaires collectifs sont mis à disposition.

Les effets personnel peuvent être laissés dans les vestiaires collectifs.

Le passage par les toilettes est fortement recommandé **avant** l'accès au bassin pour éviter le croisement des personnes au niveau du pédiluve.

La douche savonnée est obligatoire **avant** de rentrer dans le hall du bassin. Un distributeur de savon est à disposition et une douche sur deux est condamnée.

Bassin:

Les sacs contenant les effets personnels des usagers sont déposés sur les bancs à l'opposé du groupe précédent le cas échéant.

Le masque pourra être retiré à ce moment là **sauf pour les encadrants en scolaire** (cf protocole sanitaires des écoles et établissements scolaires année scolaire 2020-2021 du 19 Aout 2020 publié le 26 aout modifié le 1^{er} septembre). Pour les autres encadrants, se référer au recommandations des fédérations respectives.

Le MNS ou BNSSA en surveillance, dès lors qu'il se trouve sur la chaise de surveillance, est dispensé du port du masque. Cependant, toute intervention, autre que pour du secours, qui l'amènerait à quitter la chaise de surveillance devra se faire avec le masque.

Le port du bonnet de bain est obligatoire dans le bassin pour tous les usagers sans distinction de volume ou longueur de cheveux.

Le prêt de matériel est autorisé sous conditions:

L'accès au local de stockage de matériel pédagogique est strictement réservé aux encadrants (MNS, enseignants, parents agréés).

Chaque encadrant est responsable du matériel qu'il sort: utilisation, nettoyage et rangement. Avant de le ranger, l'encadrant immergera totalement quelques secondes chaque "outils " utilisé. Les perches utilisées doivent elles aussi être immergées.

Sortie:

Le retour se fait par le même côté qu'à l'aller.

Le port du masque pour les personnes concernées reprend effet.

Une douche sur deux est condamnée.

Les sèche-cheveux sont condamnés.

Le rechauffage se fait dans le hall d'accueil sur le banc rouge.

Nettoyage des vestiaires:

Afin de pouvoir préserver l'intégralité du temps passé au bassin, il est demandé au responsable des groupes de nettoyer le ou les vestiaires utilisé(s) après leurs passage.

Du désinfectant en spray et de l'essui-tout est mis à disposition pour désinfecter:

aux vestiaires (collectifs et cabines utilisés)

- les paterres
- les banquettes
- les poignées de porte intérieure et extérieure
- le tranche de la porte

aux sanitaires:

- le bouton poussoir des douches
- le bouton poussoir de la chasse d'eau
- la lunette des toilettes
- les poignées de porte des toilettes intérieure et extérieure
- la tranche de la porte
- la robinetterie du lavabo

ANNEXE 2 – Répartition des groupes par vestiaire:

Répartition des groupes 1ère période

Du 14/09/2020 au 12/12/2020

	Horaire	Groupe	Vestiaire
LUNDI	10h /10h45	IME Gachetière	Homme / gauche
		MAS du guillon	Femme / droite
	13h50 /14h30	Debelle CP	Femme / droite
	14h35/ 15h15	Debelle CP CE1	Homme / gauche
	16h00/ 19h	CNV	Femme / droite
	19h / 21h	Voreppe plongée	Homme / gauche
MARDI	8h30/9h30	Collège A. Malraux	Homme / gauche
	10h/10h45	MAS du guillon	Femme / droite
	11h/11h45	IME Gachetière	Homme / gauche
	13h50 /14h30	Stravinsky CE2	Femme / droite
	14h35/ 15h15	Debelle CE1	Homme / gauche
	15h30/16h15	CEL	Femme / droite
	16h15 17h15	CEL	Homme / gauche
MERCREDI	9h20/ 10h	Stendhal CM1 CM2	Homme / gauche
	10h05/10h45	Stendhal CM1 CM2	Femme / droite
	11h00/11h45	IEM Chevallon Voreppe	Homme / gauche
	16h30/22h	CNV	Femme / droite
JEUDI	8h30/9h30	Collège A. Malraux	Homme / gauche
	10h/10h45	IME Gachetière	Homme / gauche
		SAJ Voiron	Femme / droite
	11h/11h45	Hopital saint Laurent du Pont	Homme / gauche
		SAJ Voiron	Femme / droite
	14h30/ 15h15	IEM Chevallon Rives	Homme / gauche
16h00/22h	CNV	Femme / droite	
 VENDREDI	9h / 9h45	CEL	Femme / droite
	9h45/10h30	CEL	Homme / gauche
	13h50 /14h30	Achard CE1 CE2	Femme / droite
	14h35/ 15h15	Achard CE2 CM1	Homme / gauche
	18h / 22h	CNV	Femme / droite
SAMEDI	8h30/10h30	Vivre l'eau	Femme / droite
	10h30/13h45	CNV	Homme / gauche

Répartition des groupes 2ème période

Du 14/12/2020 au 21/03/2021

	Horaire	Groupe	Vestiaire
LUNDI	10h /10h45	IME Gachetière	Homme / gauche
		MAS du guillon	Femme / droite
	13h50 /14h30	Debelle CE2 CM1	Femme / droite
	14h35/ 15h15	Debelle CM1	Homme / gauche
	16h00/ 19h	CNV	Femme / droite
	19h / 21h	Voreppe plongée	Homme / gauche
MARDI	8h30/9h30		
	10h/10h45	MAS du guillon	Femme / droite
	11h/11h45	IME Gachetière	Homme / gauche
	13h50 /14h30	Stravinsky CM1	Femme / droite
	14h35/ 15h15	Stravinsky ULISS	Homme / gauche
	15h30/16h15	CEL	Femme / droite
	16h15 17h15	CEL	Homme / gauche
MERCREDI	9h20/ 10h	Debelle CE2	Homme / gauche
	10h05/10h45	Stendhal CP CE2	Femme / droite
	11h00/11h45	IEM Chevallon Voreppe	Homme / gauche
	16h30/22h	CNV	Femme / droite
JEUDI	8h30/9h30		
	10h/10h45	IME Gachetière	Homme / gauche
		SAJ Voiron	Femme / droite
	11h/11h45	Hopital saint Laurent du Pont	Homme / gauche
		SAJ Voiron	Femme / droite
	14h30/ 15h15	IEM Chevallon Rives	Homme / gauche
16h00/22h	CNV	Femme / droite	
 VENDREDI	9h / 9h45	CEL	Femme / droite
	9h45/10h30	CEL	Homme / gauche
	13h50 /14h30	Cdebelle CM1 CM2	Femme / droite
	14h35/ 15h15	Debelle CM2	Homme / gauche
	18h / 22h	CNV	Femme / droite
SAMEDI	8h30/10h30	Vivre l'eau	Femme / droite
	10h30/13h45	CNV	Homme / gauche

Répartition des groupes 3ème période

Du 22/03/2021 au 30/06/2021

	Horaire	Groupe	Vestiaire
LUNDI	10h /10h45	IME Gachetière	Homme / gauche
		MAS du guillon	Femme / droite
	13h50 /14h30	Achard CP CE1	Femme / droite
	14h35/ 15h15	Achard GS CP	Homme / gauche
	16h00/ 19h	CNV	Femme / droite
	19h / 21h	Voreppe plongée	Homme / gauche
MARDI	8h30/9h30	Collège A. Malraux	Homme / gauche
	10h/10h45	MAS du guillon	Femme / droite
	11h/11h45	IME Gachetière	Homme / gauche
	13h50 /14h30	Debelle GS	Femme / droite
	14h35/ 15h15	Stendhal CE1 CE2	Homme / gauche
	15h30/16h15	CEL	Femme / droite
	16h15 17h15	CEL	Homme / gauche
MERCREDI	9h20/ 10h	Stendhal CP CE1	Homme / gauche
	10h05/10h45	Stravinsky CP CE1	Femme / droite
	11h00/11h45	IEM Chevallon Voreppe	Homme / gauche
	16h30/22h	CNV	Femme / droite
JEUDI	8h30/9h30	Collège A. Malraux	Homme / gauche
	10h/10h45	IME Gachetière	Homme / gauche
		SAJ Voiron	Femme / droite
	11h/11h45	Hopital saint Laurent du Pont	Homme / gauche
		SAJ Voiron	Femme / droite
	14h30/ 15h15	IEM Chevallon Rives	Homme / gauche
16h00/22h	CNV	Femme / droite	
 VENDREDI	9h / 9h45	CEL	Femme / droite
	9h45/10h30	CEL	Homme / gauche
	13h50 /14h30	Stravinsky GS	Femme / droite
	14h35/ 15h15	Stendhal GS	Homme / gauche
	18h / 22h	CNV	Femme / droite
SAMEDI	8h30/10h30	Vivre l'eau	Femme / droite
	10h30/13h45	CNV	Homme / gauche